

L'an deux mille onze, le quatorze octobre à quinze heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du cinq octobre deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 43  
Membres titulaires présents ou représentés : 28  
Pouvoirs : 6  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 28

**Présents(es)**

André AUBERIC,	Marie-Claire CARTAGENA,	Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Marcel BAGARD,	Claire CHASTAN,	Patricia MORHET-RICHAUD,
Christian BARTHEYE,	Pierre COMBES,	Christine NIVOU,
Sébastien BERNARD suppléant,	Pierre DALSTEIN suppléant,	Hervé RASCLARD,
Jean Marie BERTRAND,	Michèle EYBALIN,	Michel TACHE,
Marc BONNARD,	André FELIX suppléant,	Eliane TERRAS suppléante.
Marie BOUCHEZ,	Bruno LAGIER,	
Jean-Pierre BUIX,	Nadia MACIPE suppléante,	

**Pouvoirs**

Annie AGIER à Michèle EYBALIN, Alain GABERT à Christine NIVOU, Valery LIOTAUD à Hervé RASCLARD, Pierre MEFFRE à Marie BOUCHEZ, Corinne MOREL-DARLEUX à Jean-Pierre BUIX, Jean-Louis REY à André AUBERIC.

**Excusés(es)**

Patricia BRUNEL-MAILLET suppléante, Marie-Christine GIT, Michel GREGOIRE, Anne-Marie HAUTANT, Michel TRON.

**Invité(e)s Excusés(es)**

Luc ANKRI, Sous Préfet de Nyons  
Chantal BUNEL-DELARCHE, Directrice Tourisme Montagne et Parcs, région Rhône-Alpes

\*\*\*\*\*

**Objet : Partenariat avec le Conseil Général de la Drôme au titre de l'année 2011.**

En plus de sa participation statutaire au syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional et d'aménagement des Baronnies Provençales dont il est membre, le Département de la Drôme accompagne chaque année les actions qu'il conduit au titre de la préfiguration du Parc.

Les actions faisant l'objet d'une contractualisation avec le Conseil Général de la Drôme, dans le cadre d'un contrat de préfiguration du Parc naturel régional des Baronnies Provençales, pour l'année 2011 sont :

Actions portées par le SMBP :

Nom	Coût prévisionnel	Participation CG 26
Réalisation d'un monde virtuel en 3D sur internet	21 000 €	7 000 €
Au pas et à l'œil les Baronnies Provençales au fil des sentiers	32 000 €	7 200 €
Mise en réseau des acteurs culturels	7 500 €	3 000 €

Action labélisée par le SMBP, portées par le Syndicat des Coteaux des Baronnies :

Nom	Coût prévisionnel	Participation CG 26
Définition d'une stratégie de communication, réalisation de documents de communication pour l'appellation IGP vin de Pays des Coteaux des Baronnies	9 750 €	7 800 €

Le Président propose d'acter les engagements respectifs du Conseil Général de la Drôme et du SMBP relativement à ces 4 opérations par la signature d'une convention au titre de l'année 2011.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le **Comité Syndical** :

- **Décide** : de passer une convention de contractualisation des actions susvisées dans le cadre d'un contrat de préfiguration du Parc naturel régional des Baronnies Provençales.
- **Autorise** : le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président,  
Hervé RASCLARD